

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°46 du 29 octobre 2012

PARTIE PERMANENTE

Armée de l'air

Texte n°16

ERRATUM

à la circulaire n° 13101/DEF/SIMMAD/SDTL du 5 décembre 2011 relative au processus de gestion de la documentation technique associée aux matériels aéronautiques en service dans l'aviation légère de l'armée de terre.

Du 24 octobre 2012

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à la circulaire n° 13101/DEF/SIMMAD/SDTL du 5 décembre 2011 relative au processus de gestion de la documentation technique associée aux matériels aéronautiques en service dans l'aviation légère de l'armée de terre.

Du 24 octobre 2012

NOR D E F D 1 2 5 2 7 0 5 Z

Texte modifié :

Circulaire n° 13101/DEF/SIMMAD/SDTL du 5 décembre 2011 (BOC N° 45 du 19 octobre 2012, texte 21 ; BOEM 103.1, 915-6).

Référence de publication : BOC N°46 du 29 octobre 2012, texte 16.

La circulaire n° 13101/DEF/SIMMAD/SDTL du 5 décembre 2011 est modifiée comme suit :

Dans le signataire.

Au lieu de :

« Pour le ministre de la défense et par délégation : » ;

Lire :

« Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation : ».